CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19835** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 08/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Raison sociale : ROUBEYRIE SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2015

Capital : 7 622

38 BIS RUE DE PARIS
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 382 433 456 00045

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2103339-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 077601363 V 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 077601363 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 0164079557 **Fax :**

Portable : 0625408275

Responsabilité légale :
ROUBEYRIE ROMAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://roubeyriesas.fr

E-mail : danielroubeyriesarl@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 723 079 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	12/05/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	12/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E19835** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **08/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2015
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **382 433 456** **00045**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2103339-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 077601363 V 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 077601363 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ROUBEYRIE SAS**

38 BIS RUE DE PARIS
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

Téléphone : 0164079557 **Fax :**
Portable : 0625408275

Site Internet : http://roubeyriesas.fr
E-mail : danielroubeyriesarl@orange.fr

Responsabilité légale :
ROUBEYRIE ROMAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/05/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/09/2026 10:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.